

Les conclusions de Chantal Labruyère, Céreq, grand témoin de la journée de Professionnalisation des cadres, sur le thème de la transition énergétique et de la croissance verte, du 19 Mai 2015.

Invitée par les organisateurs à jouer le rôle de « grand témoin », je retiendrai que le sujet du développement durable se présente aux personnels d'encadrement des établissements, et aux équipes pédagogiques, à la fois comme un domaine de connaissance qu'il s'agit d'intégrer au mieux dans les enseignements et comme un support de projets mobilisateurs pour les établissements, autour desquels de véritables dynamiques d'apprentissage de l'éco-citoyenneté peuvent se développer avec succès.

Intégrer le développement durable dans les pratiques de formation

Sur ce premier volet, il est apparu que la seule modification des référentiels de diplôme professionnels, dans le sens d'une plus grande prise en compte des problématiques de développement durable dans les référentiels d'activités et de compétences ne saurait suffire pour s'assurer d'une intégration effective de ces problématiques dans la formation des futurs professionnels.

Au-delà des constats que le Céreq a pu établir en ce qui concerne le niveau de « verdissement » des référentiels de diplôme, notable dans les spécialités industrielles et le BTP, plus inégal dans les spécialités tertiaires, voire inexistant dans certains diplômes de ces spécialités, la question de leur traduction en termes d'objectifs pédagogiques pour les enseignants, mais également en termes de production d'outils pédagogiques reste un chantier encore largement à organiser.

Si le rôle des IEN et des IPR dans l'animation et l'accompagnement de ce chantier a été souligné, avec des apports de connaissances ciblés dans certains cas, comme a pu le faire en séance Jean Pierre Collignon pour le domaine des énergies renouvelables, les échanges en atelier ont pu montrer qu'ils étaient aussi attendus dans l'identification et la mutualisation des nombreuses expérimentations de terrain, portées par des chefs de travaux et des équipes pédagogiques particulièrement sensibilisés à ces questions.

Les témoignages de quelques représentants de grandes branches ou entreprises (ANFA, Castorama, Schneider électrique) ou d'institutions comme l'AFNOR, laissent penser que ces initiatives peuvent recevoir le soutien d'acteurs économiques de terrain prêts à coopérer dans la conception et la réalisation d'outils pédagogiques adaptés aux besoins des enseignants et aux modes d'apprentissage des jeunes.

La création de mini-entreprises intégrant dans l'analyse de leur produit et de leur processus les questions de la transition énergétique est sans doute l'une des pistes proposées par le proviseur du lycée Aristide Bergès, que beaucoup de participants auront à cœur de tester.

Il n'en reste pas moins que d'autres leviers devraient être actionnés pour que les enseignants dans leur ensemble soient plus attentifs à la déclinaison du chapitre transition énergétique et développement durable dans les différents modules de formation, qu'il s'agisse de disciplines générales, technologiques ou professionnelles, appelées d'ailleurs à se concerter pour aborder ces questions de manière pluridisciplinaire. Parmi ces leviers, celui des sujets d'examen n'a pas manqué d'être évoqué, car on le sait, ce qui risque d'être évalué a plus de chance d'être pris au sérieux dans le processus formatif que ce qui n'en n'a aucune !

Mettre en œuvre le développement durable en établissement

Sur le second volet, qui vise au moins autant le développement d'une éco-citoyenneté que celle d'une éco-professionnalité, les témoignages en atelier et en plénière ont montré à quel point cette thématique du développement durable était fédératrice au niveau d'un établissement, toutes les catégories d'utilisateurs (élèves, enseignants, personnels techniques ou gestionnaires) pouvant se mobiliser autour de quelques objectifs choisis en commun et travailler en commun à leur réalisation.

Sur ce plan les exemples n'ont pas manqué, avec un grand nombre d'initiatives évoquées, d'ampleur très différente, depuis ce projet de rénovation des locaux, conçu comme un projet participatif de longue durée, mettant au cœur de la réflexion collective, la définition de ce doit être un « bâtiment durable », du point de ses différents utilisateurs, jusqu'à des initiatives plus limitées de projets de réduction/valorisation des déchets, nécessitant l'implication des différents services de l'établissement, mais aussi les élèves à la fois dans la phase de conception et dans celle de mise en œuvre.

De ce point de vue, la mise en place par l'administration centrale, mais aussi par les collectivités territoriales, de différents labels de qualité environnementale pour les établissements scolaires semble jouer un rôle de levier pour susciter les initiatives mais aussi de cadre de référence pour orienter les efforts des équipes dans la durée. Chacun aura donc retenu que les différents dispositifs qui existent en la matière constituent une gamme d'outils mobilisables, chacun pouvant correspondre à un niveau d'ambition affiché, à un moment donné, par une équipe projet.